

- Projet pédagogique de l'École de Musique et de Danse Associative -
(EMDA)

Historique

L'association Les Brayauds-CDMDT63 (loi 1901) a été créée en 1980, après avoir été durant 7 ans une activité de l'Amicale laïque de Saint-Bonnet-près-Riom.

Dans la vaste sphère du patrimoine rural, elle privilégie d'emblée les domaines d'expression que sont la musique, le chant, la danse. Recherche, formation, et expression sont les trois axes majeurs de son action.

Son travail de collecte lui permet de rassembler de nombreuses données sur les répertoires, les instruments, l'interprétation, mais aussi le cadre environnemental dans lequel ces disciplines artistiques se sont développées. Forts de ces acquis et de ces expériences, les Brayauds développent leurs initiatives dans le domaine expressif : création de plusieurs ensembles musicaux aux répertoires et styles variés, mise en œuvre de spectacles combinant musique, danse et théâtre.

Enfin et surtout, l'association maintient une pratique vivante et spontanée, des musiques et danses traditionnelles lors de bals, concerts, veillées, etc. Encouragés par leur reconnaissance musicale sur le plan national, sollicités par une importante demande de formation et favorisés par la possession d'un outil d'accueil aussi remarquable que le Gamounet, les Brayauds organisent des stages de formation dès 1982 et rapidement ce lieu devient un important centre de transmission des connaissances orales, de développement de la sensibilité, d'expression des émotions...

Depuis 1998, l'association est reconnue par les institutions comme Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles du Puy-de-Dôme (CDMDT 63 ; <http://brayauds.free.fr/>) ; elle fait partie du réseau régional fédéré par l'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne (AMTA ; <http://www.amta.fr/>), et du réseau national de la Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (FAMDT ; <http://www.famdt.com/>).

En suivant les valeurs de l'éducation populaire intrinsèques à sa philosophie, l'association ouvre en 1992 une école de musique axée sur la transmission des musiques traditionnelles étant attentive au développement de la personnalité, à l'éveil de la sensibilité, au développement de l'imaginaire.

Les cours sont alors dispensés par des membres bénévoles, et sont axés sur la transmission des savoirs-être et savoirs-faire traditionnels musicaux et dansés. Une volonté de formation et de professionnalisation de l'équipe pédagogique émerge rapidement jusqu'à l'emploi aujourd'hui de 5 formateurs titulaires du Diplôme d'État en musique traditionnelle.

Le public fréquentant l'EMDA

L'analyse des publics fréquentant l'EMDA nous donne des profils et des motivations diverses :

- La proximité : Une grande part des élèves de l'EMDA venant au Gamounet habite les contreforts des Combrailles et la Limagne voisine.
- Une pratique axée sur l'oralité : loin de délaisser l'écriture de la musique, la pratique orale tient une grande place dans l'acte d'apprentissage de la musique chez Les Brayauds.
- Des tarifs très abordables : dans une optique d'accès à tous aux pratiques artistiques Les Brayauds – CDMMDT63 fixent des tarifs relativement bas (218 €/an pour 2 ateliers)

Au vu des personnes concernées par l'EMDA, il paraît important de ne pas se concentrer uniquement sur l'apprentissage des musiques traditionnelles mais de pouvoir offrir un enseignement global de la musique. Le cœur historique de l'EMDA est bien la pratique des musiques traditionnelles et il n'est aucunement question d'abandonner cette activité. Tout en continuant d'utiliser ce levier pour engager chaque enfant dans un parcours éducatif, culturel et artistique original, nous voulons permettre à chacun d'avoir les outils nécessaires pour choisir ses orientations musicales et s'inscrire dans une démarche personnelle de construction artistique.

Objectifs de l'EMDA

Aujourd'hui les objectifs généraux de l'EMDA du Gamounet - en accord avec ceux de l'association - ont été définis ainsi par les membres de l'équipe pédagogique et le conseil d'administration :

- Permettre aux personnes qui fréquentent l'école d'être des artistes autonomes libres de leurs pratiques.
- Inscrire son action sur le territoire, dans le cadre de rencontres, de partenariats et par le biais d'une diffusion artistique.
- Créer les conditions pour que le Gamounet, l'association et l'EMDA soient des espaces d'échange, de partage artistique et de réflexion pédagogique.
- Permettre au plus grand nombre l'accès aux pratiques artistiques.
- Aiguiser le regard critique.
- Favoriser la construction et l'expression du goût artistique.

Les outils privilégiés par l'EMDA du Gamounet sont les pédagogies de groupe et de projet. En accord avec l'orientation pédagogique nationale et départementale, les pratiques collectives sont la base de notre enseignement et nous exploitons toutes leurs ressources. La compréhension des schèmes musicaux et des fondamentaux de la danse se fait par la confrontation à des situations concrètes par l'expérimentation.

Organisation des études :

Les éveils

Deux éveils sont proposés par l'EMDA

- Éveil aux sons et à la parole - 3mois à 3 ans - Cet atelier se fait en présence des parents et permet à l'enfant de découvrir les sons, son corps et sa voix.
- Éveil musique chant danse (3 à 7 ans) - Cet éveil est le terrain des premières constructions artistiques collectives.

Les cycles

Le cursus à l'EMDA se divise en deux cycles. Chaque cycle dure entre trois et cinq ans. Selon le schéma national d'orientation pédagogique, cette fourchette "*permet de tenir compte de la maturité et des rythmes différents d'acquisition*".

En **cycle 1**, il s'agira de construire des aptitudes musicales par des pratiques individuelles et collectives, couplées à l'apprentissage de procédés d'écoute, de vocabulaire et de connaissances théoriques adaptés à l'âge des élèves. Une attention particulière sera portée dès ce premier cycle à la formation et l'expression d'un goût artistique.

Tout en pérennisant et développant les acquis du premier cycle, le **cycle 2** s'attachera à accompagner les projets artistiques de l'élève. Le cycle sera axé sur la prise d'initiatives et de décisions tant artistiques que liées à la vie de l'EMDA .

Temps d'apprentissage musical

- **L'atelier collectif de Formation Musicale (ACFM)** réunit tous les élèves d'un même cycle, tous instruments confondus. C'est le moment central de l'apprentissage. Il s'agit de construire ses savoirs collectivement par la pratique, l'expérimentation et la confrontation à ses pairs et de les théoriser. C'est le lieu de l'analyse, de la manipulation, de la compréhension des paramètres musicaux. Il se tient toutes les semaines. Une à deux fois par trimestre il est remplacé par un **atelier instrumental complémentaire (AIC)** visant à détailler des spécificités techniques liées à l'instrument qui ne trouveraient pas réponse dans l'ensemble multi-instrumental.
- Des **modules complémentaires (MC)** viennent enrichir la pratique musicale et culturelle de chacun. Ils proposent d'affiner des paramètres artistiques spécifiques tels que :
 - Chant
 - Danse (pour les musiciens)
 - Musique (pour les danseurs)
 - Expression spontanée (bœuf – improvisation...)
 - Conte - écriture - narration
 - Lutherie ou anatomie
 - Pratiques de la scène - enregistrement son et vidéo
 - Écriture
 - Culture artistique
 - Atelier patrimoine (découverte des savoirs-faire et savoirs-être traditionnels)

Ils sont au choix de l'élève qui doit en valider au moins 5 dans un cycle. La validation se fait par la présence de l'élève en premier cycle. En second cycle, outre la présence, il est demandé à l'élève (ou à un groupe d'élève) de prendre en charge tout ou partie d'un module.

- Deux fois par an, des **projets artistiques transversaux (PAT)** d'esthétiques diverses (classique, jazz, musique actuelles, etc.) rassemblent les élèves par affinité et curiosité, donnant lieu à des groupes multi-instrumentaux, tous âges et tous niveaux confondus. Ces projets sont consacrés à la création artistique et donnent lieu à des représentations. Les thèmes des PAT sont à l'initiative des formateurs ou des élèves.
- Enfin l'école se donne pour mission d'**accompagner** les groupes dans leur démarche artistique, de mettre à leur disposition les outils nécessaires à leur pratique, leur recherche et leur développement.

Temps d'apprentissage de la danse :

- L'**atelier collectif de formation à la danse** réunit tous les élèves d'un même cycle. De même que l'ACFM il s'agit de construire ses savoirs collectivement par la pratique, l'expérimentation et la confrontation à ses pairs et de les théoriser. C'est le lieu de l'analyse, de la manipulation, de la compréhension des paramètres de la danse.
- Les **modules complémentaires (MC)** sont communs à la musique et à la danse.
- Les **PAT** sont également destinés aux élèves danseurs.

Pour les Adultes :

Deux parcours sont possibles :

- un parcours balisé (identique à celui développé plus haut pour les enfants)
- un parcours libre avec un Atelier Collectif de Formation Musicale associé à un Atelier Instrumental Complémentaire ou l'équivalent en danse.

Dans les deux parcours, les élèves adultes sont encouragés à participer aux PAT.

Evaluation :

Elle est formative, continue et s'inscrit dans le temps d'apprentissage. Tout moment de jeu, de rencontre, toute représentation est l'objet d'une évaluation. Elle s'appuie en grande partie sur l'auto-évaluation et permet de repérer les forces et les faiblesses de chacun.

Elle peut se faire sous forme d'entretiens individuels ou collectifs qui sont résumés dans le carnet de l'élève afin d'avoir un suivi personnalisé tout au long de la formation. La validation des objectifs de cycle sera vérifiée à partir de ces résumés.

Rencontres artistiques et résidences :

La rencontre avec les artistes programmés ou en résidence au Gamounet ou sur le département, est une ressource pédagogique importante. Les élèves de l'école ont alors l'occasion de découvrir de nouvelles manières de danser, de faire de la musique, de confronter leur pratique, d'élargir leur horizon culturel.

Interventions sur le territoire

L'EMDA du Gamounet, en lien avec le CDMDT 63 Les Brayauds, a vocation à étendre son activité hors ses murs. En effet, il semble incontournable d'intervenir dans des contextes variés notamment dans le champs éducatif (école, collège, école de musique...) où la pratique artistique permet de faire société et donne à chacun l'opportunité d'être acteur de sa propre culture et ce par le biais:

- d'interventions régulières sur le temps scolaire en collaborant avec la communauté éducative (enseignants, musiciens intervenants, artistes) sur des projets artistiques.
- d'interventions sur les temps d'activités périscolaires et sur des projets artistiques, à la demande des collectivités.
- d'interventions ponctuelles en milieu scolaire. Ces interventions ont pour vocation la découverte et la familiarisation avec un patrimoine instrumental en lien avec des pratiques artistiques.
- d'interventions en structures de petite enfance. Ces interventions prennent la forme d'ateliers d'éveil au son et à la parole. Ils constituent un temps d'échange privilégié entre les parents et les enfants.
- d'une saison culturelle regroupant des productions d'artistes externes et internes à l'EMDA.